

BANQUE POPULAIRE ALSACE LORRAINE

CHAMPAGNE

BANQUE & ASSURANCE

Votre conseiller: FREDERIC DURAND

0911

E-BANQUE POPULAIRE

Fax: 03 87 17 47 67

Tel: 09 80 98 90 90

Infos 24h/24

PETIT CAMILLE

BP 40124 57021 METZ

0.892.68.19.93 (0.34 euro/mn)

Code: 475458

SMS+6 11 10: 475458

123 RUE DU MOULIN 03190 NASSIGNY

RELEVE N° 3 AU 30/10/2015

Cyberplus

Identifiant: D7612433567

www.bpalc.fr

VOTRE COMPTE CHEQUES N° 31512345678

PETIT CAMILLE

IBAN FR76 AAAA BBBB CCCC DDDD EEEE FFF

BIC CCBABCDEFGH

DATE COMPTA	LIBELLE/REFERENCE		DATE OPERATION	DATE VALEUR	DEBIT EUROS	CREDIT EUROS
	SOLDE CREDITEUR AU 30/09/201	5				0,00
17/10	FRAIS DOSSIER	5811260	16/10	16/10	250,00	
17/10	FONDS GARANTIE SOCAMI LOR-CHAM	5811260	16/10	15/10	1 300,00	
17/10	SOUS.CAPITAL SOCAMI LOR-CHAM	5811260	16/10	15/10	8,00	
30/10	VIREMENT SEPA EVI CAMILLE PETIT		30/10	30/10		1 308,00
	TOTAL DES MOUVEMENTS SOLDE DEBITEUR AU 30/10/2015				1 558,00 250,00	1 308,00

SAUF ERREUR OU OMISSION

VOTRE COMPTE CHEQUES N° 31512345678

RELEVE N° 3 AU 30/10/2015

DATE OPERATION	DETAIL DES OPERATIONS DES EUROVIREMENTS SEPA RECUS	MONTANT EUROS		
30/10/2015	CAMILLE PETIT ABCD1234EFGH5678IJKL RENBOURSEMENT			

Information à l'attention des clients particuliers :

Votre Banque Populaire est soucieuse d'apporter le meilleur service à ses clients.

Cependant si vous avez une réclamation à formuler, vous devez en premier lieu contacter votre agence ou le Service Clients.

En cas de difficulté persistante, vous pouvez saisir le médiateur pour les domaines relevant de sa compétence (art. L 316-1. du Code Monétaire et Financier) à l'adresse indiquée au bas de votre extrait de compte. Le médiateur recommandera une solution au litige dans un délai de deux mois à compter de sa saisine.

Votre conseiller habituel reste à votre disposition pour vous apporter toute précision utile sur les produits et services proposés par votre Banque. Sur simple demande, il vous remettra un exemplaire de la convention qui précise les conditions de fonctionnement de votre compte et des moyens de paiement qui lui sont rattachés, ainsi qu'une plaquette récapitulative de notre tarification.

⁻ Ce document ne justifie pas la déduction de la TVA ou de la charge en matière d'impôt direct -